

ACADEMIE DE NANTES

COLLEGE JEAN ZAY

MONTREUIL JUIGNE

## PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 SEPTEMBRE 2021

Année scolaire : 2021-2022

Numéro de séance : 1

Date de convocation : 20/09/2021

Présidence de : M. CHANAL Gilles

Quorum : 15

Nombre des présents : 22

Nombre d'absents excusés : 7

### SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES

Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 24 juin 2021

#### 1. Contenu et organisation de l'action éducatrice

- 1.1 Bilan de la rentrée 2021
- 1.2 Compte-rendu pédagogique 2020-2021 (doc. à venir)
- 1.3 Calendrier de l'année scolaire 2021-2022 (doc. n°1)
- 1.4 Validation définitive du TRM pour 2021-2022 (doc. n°2)
- 1.5 Répartition des IMP pour 2021-2022 (doc. n°3)

#### 2. Fonctionnement du collège

- 2.1. Délégation de signature du chef d'établissement (doc. n°4)
- 2.2. Point sur les logements occupés par Nécessité Absolue de Service (doc. n°5)
- 2.3. Convention avec l'Espace Jeunesse (doc. n°6)
- 2.4. Vote exclusivement par correspondance pour les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'administration

#### Questions diverses

#### Signatures

Le Président, M. CHANAL



Le Secrétaire, Mme GABILLARD

A black ink signature, appearing to be "GABILLARD", written in a cursive style.



Le secrétariat de séance est assuré par Mme GABILLARD, parent d'élève.

Le PV du 24 juin 2021 est adopté à l'unanimité.

La séance est ouverte à 18h05.

## **RUBRIQUE I. ACTION EDUCATRICE**

### **1. Bilan de la rentrée 2021**

M. le Président présente le bilan de la rentrée 2021 : 752 élèves scolarisés, 29 classes. Augmentation sensible de 5% soit 30 élèves. En 3 ans, hausse de 100 élèves, Problème de cette hausse pour la capacité d'accueil notamment au réfectoire, Proposition d'écrire à Mme la Présidente du Conseil départemental pour l'alerter sur la situation. Le principal précise qu'il faudra plusieurs années pour voir les effets d'aménagements (constructions, carte scolaire).  
94% de réussite au brevet l'année précédente.

### **2. Compte-rendu pédagogique 2020-2021**

M. le Président présente le bilan pédagogique de l'année scolaire 2020-2021  
Lien avec le primaire compliqué l'année précédente. Les contraintes sanitaires ont contraint à limiter les activités du midi notamment l'association sportive.  
Devoirs faits : effectif variable de 8 à 60 élèves.  
Développement durable : labellisation E3D obtenue en mai 2020.

Vote : unanimité

### **3. Calendrier de l'année scolaire 2021-2022 (doc. n°1)**

Les évènements importants sont programmés dans le calendrier de l'année scolaire 2021-2022 présenté aux membres du CA.

### **4. Validation définitive du TRM pour 2021-2022 (doc. n°2)**

M. le Président présente la structure pour cette année 2021-2022 : 8 classes de 6<sup>ème</sup>, 7 classes de 5<sup>ème</sup>, 7 classes de 4<sup>ème</sup>, 6 classes de 3<sup>ème</sup>, 1 classe ULIS.

### **5. Répartition des IMP pour 2021-2022 (doc. n°3)**

M. le Président présente la répartition des 7 IMP pour 2021-2022 : coordination EPS, référent ressources numériques, référent devoirs faits, référents parcours (santé, avenir, citoyen), référent Histoire des Arts et EPI, référent soutien 6ème et 5ème.

Vote : unanimité

## RUBRIQUE II. FONCTIONNEMENT DU COLLEGE

### 1. Délégation de signature du chef d'établissement (doc. n°4)

M. le Président demande au CA d'approuver la délégation de signature au bénéfice de Mme Petit, principale adjointe.

Vote : unanimité

### 2. Point sur les logements occupés par Nécessité Absolue de Service (doc. n°5)

Mme la Gestionnaire présente l'état des logements occupés par nécessité absolue de service.

### 3. Convention avec l'Espace Jeunesse (doc. n°6)

M. le Président demande l'autorisation du CA pour signer la convention avec l'Espace Jeunesse de Montreuil-Juigné, pour l'animation de la pause méridienne des élèves le jeudi.

Vote : unanimité

### 4. Vote exclusivement par correspondance pour les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'administration

M. le Président sollicite l'avis du CA sur la question du vote exclusivement par correspondance des parents d'élèves pour les élections de leurs représentants le 9 octobre prochain.

Le CA se prononce favorable à cette mesure.

## QUESTIONS DIVERSES

Aucune.

L'ordre du jour étant épuisé, fin de la séance à 19h10.

Le Président

M. CHANAL



Le secrétaire de séance

Mme GABILLARD

